



Maison invendu 2 ans apres divorce

Par **ptitebulle**, le **08/03/2014** à **20:25**

Bonjour, cela va faire 2 ans que je suis divorcée et nous avons une maison en commun. Il a été convenu que mon ex mari reste dans la maison gardant a sa charges l'ensemble des frais et dépenses relatifs a la maison ainsi que le remboursement de tous les crédits de celle-ci jusqu'à sa vente . Deux mois après que le divorce soit prononcé, il a suspendu tous les crédits et vit depuis donc sans charges de "loyers". Il refuse les visites que lui propose les agences immobilières donc celle ci ne font plus rien pour vendre la maison. Que puis je faire ? la vente de la maison m'arrangerais bien financièrement car je suis actuellement au chômage, deux enfants en garde alterné et moi j'ai un loyer a payer tous les mois et pas de pensions alimentaires. Peut il y avoir une procédure a faire pour faire en sorte qu'il accepte de vendre car cela peut durer longtemps....